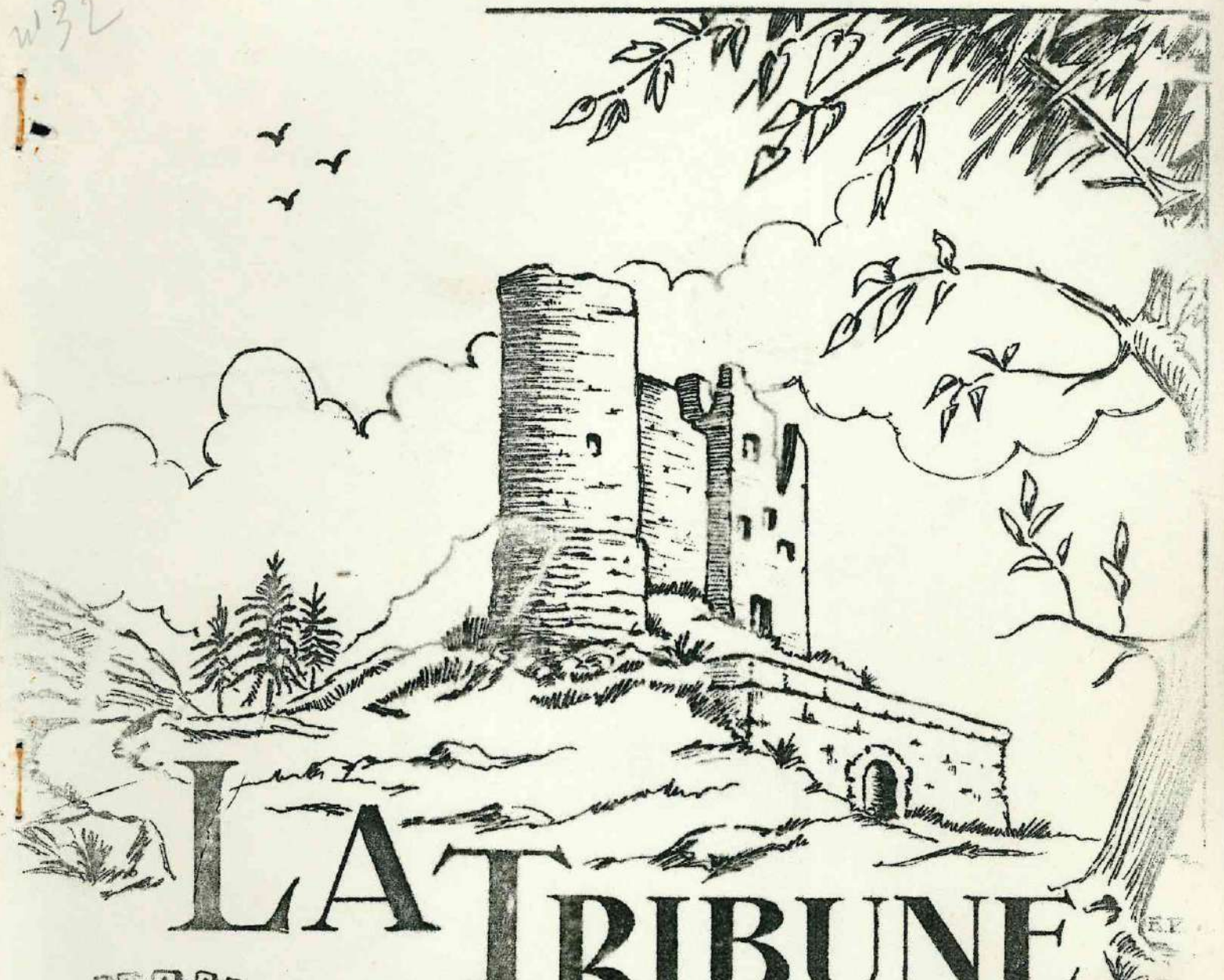
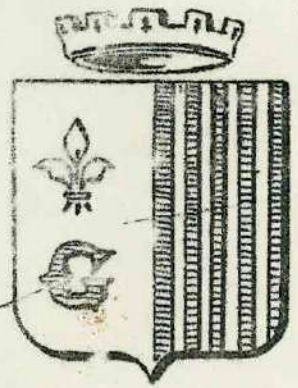


W32

1932



LA TRIBUNE DE GUILLAUMES



DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
D. M. DURANDY
MAIRE
DE GUILLAUMES

BULLETIN D'INFORMATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Dépôt légal n° 12165



Faint, illegible handwriting in the center of the page, possibly including the words "THE" and "OF".



Faint handwriting at the bottom left of the page.

EDITORIAL DU MAIRE

L'année 1969, vient de se terminer et je pense qu'il n'est pas inutile - même pour les lecteurs avertis de la Tribune de Guillaumes - de faire le point sur les faits caractéristiques de l'Action Municipale durant cette année.

A Guillaumes même, et dans un délai record, un très bel Hôtel des Postes a été construit, assurant ainsi une implantation renforcée et définitive de l'Administration Nationale des P et T. C'est un fait qui ne peut avoir qu'une action bénéfique sur l'économie de notre Cité qui, rappelons le, a toujours eu une vocation administrative.

A Valberg, la construction d'une piscine règlementaire faisant partie d'un ensemble sportif a été mise en chantier et sera terminée vraisemblablement pour la prochaine saison d'été. Cette importante réalisation n' a pu être décidée qu'en raison de la bonne entente qui règne au sein du Syndicat Intercommunal Péone-Guillaumes et il convient de le souligner.

Avec cet équipement sportif, Valberg peut maintenant raisonnablement espérer une fréquentation touristique améliorée durant la saison estivale, complément économique nécessaire à la saison d'hiver de sports de neige. Là aussi, l'incidence sur l'économie de la Commune ne peut être que largement bénéfique.

Par décret ministériel, nous avons eu la grande satisfaction, d'être classé Station de Sports d'Hiver et d'Alpinisme.

Il ne s'agit pas là, que d'une simple promotion honorifique. Etre classée pour une Commune, c'est reconnaître la valeur de son site et aussi la qualité de son infrastructure mise en place progressivement au cours de plusieurs décennies.

Par infrastructure, j'entends la voirie, l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'électrification, les écoles etc, etc...

Mais de plus, c'est recevoir de la part de l'Etat, une dotation annuelle sur le Fonds d'Action Locale réservée aux Communes classées.

Cet incidence, tout Conseil Municipal ne peut que s'en réjouir car si elle facilite l'établissement de ses budgets, elle lui fait aussi toucher du doigt, l'utilité des investissements réalisés dans le passé.

Enfin l'année 1969 a permis de constater au Conseil Municipal que sur le plan strictement administratif et financier, la situation de notre budget Communal n'a jamais présenté depuis plusieurs années, de meilleurs symptômes de bonne santé.

Ceci est dû évidemment à la gestion sage et prudente du Conseil Municipal mais aussi, à la suppression de la taxe locale qui a été remplacée par une dotation d'Etat garantie sur le montant général des salaires.

Quoi qu'il en soit, malgré l'augmentation de nos charges de fonctionnement et de nos charges d'investissement l'année 1970, ne comportera pas la création de nouveaux centimes communaux.

Pour terminer, je souhaite que l'année 1970, soit une période de paix et pour la Commune de Guillaumes, je souhaite qu'elle s'accomplisse de façon aussi heureuse que l'année 1969.

A vous personnellement lecteurs de la Tribune, j'adresse aussi mes vœux les meilleurs.

M.D

P S - C'est avec beaucoup de regret que j'ai appris la décision du Docteur René PACALET, de cesser son activité à Guillaumes ainsi que dans la deuxième circonscription territoriale.

Je rappelle que le Docteur René PACALET est parmi nous depuis le 29 Novembre 1941, date à laquelle il avait été nommé par arrêté préfectoral, médecin cantonal.

Il a toujours exercé son métier avec dévouement et à la satisfaction générale et je suis certainement l'interprète de la population de GUILLAUMES, pour lui dire combien nous regrettons sa décision, d'autant plus qu'il a dû la prendre pour raisons de santé.

Je suis heureux de savoir qu'il reste parmi nous et je lui adresse mes vœux de bonne santé, en mon nom, en celui du Conseil Municipal et au nom de la population de Guillaumes.

ACTIVITES MUNICIPALES

Durant ces trois derniers mois, le Conseil Municipal n'a pas eu d'affaires très importantes à résoudre. En effet, le vote du budget primitif, qui, habituellement a lieu durant la session d'octobre, a dû être retardé. Ce n'est que durant le mois de janvier que le Conseil Municipal établira le budget primitif 1970.

Cependant, nous pouvons déjà informer la population de Guillaumes, qu'en raison de l'état très satisfaisant des finances communales l'établissement du budget primitif ne comportera pas de vote de nouveaux centimes.

Voici les quelques affaires qui ont été traitées par le Conseil Municipal depuis le dernier numéro de la Tribune.

ACHAT DE TERRAIN -

Comme suite aux précédentes informations, nous sommes heureux de signaler la réalisation de l'achat des terrains appartenant à l'Electricité de France, le long de la rive droite du Var entre le Pont de Cannes et le Pont des Roberts.

Il s'agit d'une surface dépassant légèrement 16 ha. Le prix de vente est de 18.000 Frs. La vente a été faite par cession amiable avec déclaration d'utilité publique accordée par Mr le Préfet le 31 décembre 1969.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL à Mr Félicien LANCE

Mr Félicien LANCE ayant acheté aux enchères publiques la grange, située sur l'ancien terrain appartenant à Madame LONG, Delà le Var, la Commune a bien voulu agrandir la surface de sa propriété de 262 m² afin de permettre un accès plus facile à ce bâtiment que Mr LANCE est entrain de restaurer pour le rendre habitable.

Le Conseil Municipal estimant que l'initiative de Mr LANCE étant heureuse, il y avait lieu de donner suite à sa demande d'achat de terrain et c'est pourquoi, une partie de parcelle de 262 m² entourant ladite maison lui a été vendu au prix forfaitaire de 1.000 frs.

LOCATION DES PATURAGES DE VILLEPLANE

Depuis l'année dernière, ce pâturage était loué à l'amiable. Cette année, en raison de la demande, le Conseil Municipal avait estimé devoir mettre aux enchères publiques la location de ce pâturage.

Cette adjudication a eu lieu à la Mairie de Guillaumes le 15 décembre 1969; sous la présidence du Maire assisté de MM GRAILLE Jules et BELLEUDY Maurice.

Finalement, après des enchères poussées, l'adjudicataire désigné a été Mr BRUN Honoré de Daluis au prix de 900 frs.

Ajoutons que ce dernier comme il en avait la possibilité, en vertu du cahier des charges a souscrit immédiatement pour un renouvellement de cette location pour une durée de trois ans et au même prix.

ADJUDICATIONS DE LA CARRIERE DE SABLE , DU PONT-BASCULE -

A la Mairie de Guillaumes, le 26 décembre et sous la présidence de M. René ROBERT, assisté de MM. Joseph BAUDOIN et Maurice BELLEUDY, ont eu lieu ces deux adjudications.

En voici les résultats :

M Paul PRATICO a été déclaré adjudicataire de la carrière de sable au prix annuel de 3;100 frs, et pour une durée de deux ans.

M. Ernest PONS a été déclaré adjudicataire du pont-bascule au prix de 51 Frs par an et pour une durée de deux ans.

VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL

Le même jour, à la Mairie de Guillaumes, a eu lieu aux enchères publiques la vente d'un bâtiment communal aux Poins.

Les formalités d'adjudication était présidée par Mr René ROBERT assisté de MM Joseph BAUDOIN et Maurice BELLEUDY.

Un seul acquéreur s'est présenté, représenté par Mr Sylvain FILEPPO.

Il s'agit de M. HOFFMAN, Chirurgien Dentiste à Roanne, qui a été déclaré adjudicataire au prix de 2.100 Frs/

Nous sommes heureux de l'accueillir dans la Commune de Guillaumes et nous espérons que cette initiative permettra de porter quelques améliorations dans cet écart de Guillaumes.

PLAN D'URBANISME DE VALBERG -

Le Maire a déposé devant le Conseil Municipal, le plan d'urbanisme Directeur de la Station de Valberg dressé par la Direction de l'Equipement et du Logement.

En même temps, le Maire déposait aussi le plan d'urbanisme Directeur Intercommunal relatif à l'assainissement, et le plan d'urbanisme Directeur Intercommunal relatif à l'alimentation en eau potable.

Le Maire fait observer que la Commission Départementale du Conseil Général, a donné le 21 mars 1969, un avis favorable, sous réserve aux dispositions du plan.

De plus, tous les services intéressés qui ont été consultés entre le 10 avril et le 10 mai 1969 ont donné un avis favorable sous quelques réserves à l'égard de ce plan.

Afin de permettre l'arrêté de publication du plan Intercommunal de Valberg, il est donc indispensable que le Conseil Municipal de Guillaumes délibère à ce sujet.

OUI, l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve.

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le décompte général et définitif des travaux d'assainissement (réseau d'égouts).

Ces travaux avaient fait l'objet d'une adjudication en date du 26 Juin 1967 approuvée le 5 Juillet 1967. Adjudicataire M. Paul PRATICO Entrepreneur à Daluis.

Les travaux ont été reçus définitivement le 5 août 1969.

Le montant du décompte général et définitif s'élève à la somme de 173.641, 93 F.

La dépense sera imputée sur le chapitre des crédits d'assainissement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le décompte général et définitif des travaux d'assainissement (réseau d'égouts).

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil délibère et adopte.

TAXE DE SEJOUR

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison du classement de la Commune de Guillaumes en même temps que la Commune de PEONE, en station de Sports d'Hiver et D'Alpinisme, il y a lieu éventuellement de mettre en place la taxe de séjour.

Le Maire ajoute que, la même décision doit être prise par la Commune de PEONE et il fait remarquer qu'en effet, il y a lieu d'harmoniser le montant et les modalités de cette taxe entre les deux communes.

Le Maire ajoute que le produit de cette taxe est réservée à certaines dépenses ayant un objet touristique.

Ouï, l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1°) la création d'une taxe de séjour dans la Commune de Guillaumes.

2°) de limiter la perception de cette taxe pour la saison d'hiver du 1er décembre au 30 avril et pour la saison d'été du 1er Juillet au 30 septembre.

TARIFS APPLICABLES AU TELESKI DE VASSON -

Le Maire fait part à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de l'association des Stations de Sports d'hiver des Alpes du Sud tendant à uniformiser les tarifications appliquées dans chaque Station, de façon à établir l'équivalence des tickets sur l'ensemble des remontées mécaniques équipant ces stations.

Il précise à ce sujet que la tarification de base (valeur du point ou du ticket) est déterminée en fonction des dispositions préconisées sur le plan national par le Syndicat des Exploitants des remontées mécaniques.

Le Maire ajoute que suite à une réunion tenue à la Préfecture à ce sujet, les Ministère de l'Équipement et du Logement a établi un tableau comparatif des tarifs pratiqués par les exploitants et des tarifs recommandés par la Société Nationale des Téléphériques Français dont il donne connaissance .

Il en résulte que les tarifications suivantes pourraient donc être pratiquées, à savoir :

<u>Téléskis</u>	<u>Nombre de points</u>	<u>Prix de la Montée</u>
- Le Garibeuil	4	1,00 F
- Tinsounil (Les Launes)	5	1,25 F
- Le Vasson	6	1,50 F
- La Croix du Sapet	6	1,50 F
- La Condamine	8	2,00 F
- La Tête de Sapet	9	2,25 F
- Les Eguilles	13	3,25 F

Le Maire souligne en outre que cette nouvelle tarification engendre l'obligation pour la Société exploitante située sur la Commune de Guillaumes de contracter avec l'Office du Tourisme une convention pour le damage des pistes ; par ailleurs à l'intérieur de cette tarification serait maintenue la taxe de 10 % sur les recettes brutes dont le montant serait versé à l'Office du Tourisme Intercommunal de Valberg, cette taxe résultant d'une Convention à intervenir entre la Société exploitante et l'Office du Tourisme Intercommunal de Valberg.

Ouï, l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1°) DECIDE d'approuver pour la saison hivernale 1969/ 70 la tarification résultant de l'étude confiée au ministère de l'Équipement et du Logement.

2°) DECIDE d'approuver la tarification suivante pour le téléski situé sur la Commune de Guillaumes à savoir :

- Le Vasson..... 1,50 F

étant précisé qu'un montant de 10% des recettes brutes sera versé à l'Office du Tourisme Intercommunal de Valberg.

v

TRAVAUX COMMUNAUX

La Construction de l'Hôtel des Postes est pratiquement terminée, la réception provisoire des travaux est fixée au 19 Janvier.

Rappelons que le chantier a commencé le 1er juillet. Compte-tenu des quelques travaux supplémentaires nécessités en cours de construction, les délais prévus ont donc été tenus.

Nous tenons à adresser nos félicitations à Mr NICOLET, Architecte, Directeur des Travaux qui a accompli sa tâche avec une très grande conscience venant visiter le chantier chaque semaine.

De même, nous adressons nos compliments à tous les entrepreneurs et en particulier à Mr Paul PRATICO qui avait la responsabilité de tout l'ensemble des travaux, sans oublier évidemment, tous ses collaborateurs et tous ses ouvriers.

La Direction Départementale des P.T.T. a choisi la date du 9 février pour l'ouverture au public de ce nouvel hôtel des Postes.

L'inauguration officielle aura lieu au printemps prochain à une date qui n'est pas encore fixée.

=====

Comme chaque année, nous publions la liste des permis de construire accordés depuis le 1er janvier 1969.

Le 3 Mars 1969, M. CHAIX Christian, 14 Place Garibaldi à Nice, - projet de chalet.

Le 3 Mars 1969; Commune de Guillaumes, travaux de :
Hôtel des Postes.

Le 17 Mars 1969, Mr RANCUREL Marius à St-Brès - travaux
d'agrandissement.

Le 12 Mai 1969; Mr MICHELSON Eugène, 88 Avenue Henri
Dunant à Nice, travaux de Immeuble.

Le 14 avril 1969, Mr BERTINI César, demeurant à Beaucaire
- habitation- quartier St-Brès,

Le 21 avril 1969, Mr ROUBIN Elie, demeurant à Bouchanières,
- agrandissement.

Le 22 Juin 1969, MM VERRIEST Jérôme et FEA Constant,
demeurant à Mougins et au Cannet Rocheville - travaux de Habitations.

Le 21 Juillet 1969, M. BONNET Marcel à Touët sur Var,
travaux de habitation.

Le 5 août 1969, M. SANTINI Mario, demeurant 12 av Robert
Schumann Nice - travaux de agrandissement.

Le 3 septembre 1969, Mme TASSAN Laurence, demeurant :Plans
de Guillaumes - travaux de aménagement.

Le 18 Octobre 1969, Mr ROGGIOLANI Pierre, demeurant à Nice
Qu du Vallon de l'Ariane.- travaux de habitation au Coulet de Poué.

=====

AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE
DANS LE SECTEUR - ESTENG - SANGUINIÈRES

L'initiative prise par le Maire d'Entraunes, Mr Marcel PAYAN en accord avec son Conseil Municipal, le 20 Avril 1968, en vue de conclure une convention avec une Société d'Etudes pour l'Aménagement touristique de la Commune d'Entraunes, présente un intérêt majeur pour la Commune d'Entraunes mais aussi pour l'ensemble des communes de la Haute Vallée du Var.

C'est pourquoi, nous croyons utile et intéressant de publier la lettre que Monsieur le Maire d'Entraunes vient d'adresser au Docteur DURANDY, Maire de Guillaumes, relativement à cette question.

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits ci-après qui, certainement n'ont pas échappé à votre attention et qui sont d'une grande importance pour l'expansion touristique et économique de notre haute vallée. La Commission de mise en valeur du Haut-Pays s'est réunie le 1er décembre 1969 et c'est, malheureusement, par la presse que les Maires apprennent le sort que l'on voudrait réserver aux territoires de leurs communes, sans qu'ils soient préalablement consultés.

Ainsi, la haute Vallée du Var pourrait être comprise dans le Parc National du Mercantour. Cette décision, admise sans restriction, pourrait compromettre les projets de certaines municipalités sous-jacentes de lutte contre la dépopulation angoissante de leurs communes, projets d'implantation dans des sites valables et rentables, bien sûr, de stations de sports d'hiver et de Vacances.

La presse locale annonce une nouvelle réunion de la Commission précitée qui se tiendra à Nice, mercredi 17 décembre à 10 H, Comité Régional du Tourisme chambre de Commerce, 20 Boulevard Carabacel.

Je vous demande instamment d'y défendre le point de vue des Maires et des Populations des Communes de la Haute Vallée du Var. Les travaux de notre Commune, dans ce sens, remontent au 20 Avril 1968, en voici un résumé à leur évolution;

1°) Par délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Entraunes en date du 20 avril 1968, était demandée à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes l'autorisation de conclure une convention d'exclusivité d'une durée de 3 ans avec une Société d'Etudes pour l'Etude de l'Aménagement Touristique et le développement économique de la Commune, sans que celle-ci ne participe à aucune dépense,

2°) Par lettre du 10 mai 1968, Monsieur le Préfet demandait des renseignements pour étudier cette affaire.

3°) le 12 septembre 1968, la Commission Interministérielle pour l'aménagement touristique de la Montagne, conduite par M. GINESY, Conseiller Général du Canton de Guillaumes, visitait le site d'Esteng-Sanguinières.

4°) Le rapport favorable de cette Commission sur le plan ski nous était transmis par M Le Préfet en date du 11 décembre 1968 ; je cite :

" A 3 km environ, en amont d'Esteng, en suivant la R N 202, nous arrivons au lacet de la Sanguinière (1984 m) d'où part un sentier muletier de 800 m environ qui mène au Vaste Plateau des Cabanes de la Sanguinière (2041 m), point de convergence d'une série de vallons qui sont :

- a) Vallon du Col de la Roche Trouée (2600 m) - 500 m de dénivellée exploitable (ski facile)
- b) Vallon de Sanguignerette (2800 m) - 550 m de dénivellée exploitable (ski moyen)
- c) Vallon de Sanguinière (2800 m) et Col de Sanguinière - 500 m de dénivellée exploitable (ski plus sportif)
- d) Vallon de la Boucharde (2600 m) qui offre aussi 500 m de dénivellée de ski facile, mais exposé au Sud,

Ce domaine, très apprécié des skieurs de randonnée (ski de printemps) semblerait, du fait de l'éventail assez complet de pistes offert, rassembler les conditions nécessaires à la création d'une station de sports d'hiver, d'autant plus que les Revers Sud dominant les Cabanes de Sanguinière constituent des zones de construction favorables à une urbanisation été - hiver.

5°) Le 8 mars 1969, lors de la venue de M Jean Ravanel, Commissaire Général au Tourisme, j'exposais rapidement au cours de la réunion organisée à l'Aéroport de Nice, le projet d'Esteng - Sanguinières et ses avantages pour les populations des villes et villages de la Haute Vallée du Var.

6°) Le 7 Juin 1969, lors de la réunion du Groupe de travail de l'O D E A R à Guillaumes, M. GINESY, Conseiller Général et nous-mêmes exposons le projet précité.

7°) Le rapport favorable de M Honoré BONNET - ex - entraîneur de l'équipe Nationale de ski, directeur technique de la Station de Pra-Loup, qui, depuis le 4 Octobre, a prospecté à plusieurs reprises le site de Sanguinière - encourage la municipalité et les promoteurs à poursuivre la réalisation de leur projet, en collaboration, bien sûr, avec l'Autorité de Tutelle qui est profondément attachée au problème de la fixation des populations de nos villages d'altitude qui ont une vocation touristique indiscutable, capital naturel qui nous devons exploiter et faire fructifier.

Espérant que vous nous apporterez votre concours, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

M PAYAN

L'expérience du Parc de la Vanoise en Savoie montre en effet, le danger que présente cette institution pour les Communes qui y sont soumises en ce qui concerne l'aménagement touristique de la montagne et en particulier, l'aménagement d'un complexe de ski quand celui-ci doit faire partie d'une enclave comprise dans le territoire réservé au Parc.

Il était donc nécessaire de prévoir et de prévenir afin de ne pas se retrouver plus tard, dans quelques années au moment de l'exécution éventuelle d'un aménagement devant une situation analogue à celles que doivent supporter certaines communes de la Savoie.

C'est pourquoi, à la demande de Monsieur GINESY, Conseiller Général exprimant le point de vue unanime de l'ensemble des élus du Canton, au cours de la réunion du 17 décembre à la Chambre de Commerce, il a été adopté ceci :

L'extension du Parc National du Mercantour, peut être retenu mais doit en tout état de cause, reconnaître la possibilité de créer un aménagement touristique avec d'éventuelles remontées mécaniques même à l'intérieur de la zone réservée.

- LA MAISON DE VACANCES DE GUILLAUMES -
=====

La Société Mutualiste Chirurgicale des Alpes-Maritimes, représentée par son délégué Monsieur ERENA, qui vient d'acquérir l'Hôtel ROBERT, comme le savent déjà, les Lecteurs de la Tribune de Guillaumes, nous communiquent les renseignements suivants sur la prochaine activité qu'elle est entrain de mettre en oeuvre.

Tenant compte de l'évolution sociale de notre pays, le Congrès Triennal de la FEDERATION NATIONALE DE LA MUTUALITE FRANCAISE qui s'est tenu à ST MALO du 10 au 14 Mai 1967, a défini une nouvelle orientation à donner à l'action de la Mutualité, parallèlement au secteur traditionnel du risque maladie.

Cette action devrait s'orienter particulièrement en faveur :

- DE L'ENFANCE HANDICAPEE,
- DES PERSONNES AGEES
- DES LOISIRS ET VACANCES.

S'inspirant des conclusions de ce Congrès, le Conseil d'Administration de LA SOCIETE MUTUELLE CHIRURGICALE des ALPES-MARITIMES, sous l'impulsion de son Président, Monsieur Etienne GINESY, et après accord de l'Assemblée Générale, avait décidé, en sa séance du 22 décembre 1968, la création d'une maison de vacances.

Ce projet est pratiquement réalisé à ce jour puisque depuis le 1er janvier 1970, la Société a acquis l'Hôtel ROBERT à GUILLAUMES, dans le but de permettre aux mutualistes :

- DE PRATIQUER LES SPORTS D'HIVER DURANT LA SAISON HIVERNALE.
- DE BENEFICIER D'UN SEJOUR A LA CAMPAGNE DURANT LES AUTRES SAISONS;
- D'ETRE ADMIS AU FOYER-RESTAURANT OUVERT A LEUR INTENTION.

Compte-tenu de ces objectifs, le choix de la Commune de GUILLAUMES s'imposait pratiquement à l'esprit des administrateurs.

En effet, situé à 90 km. de NICE à laquelle il est relié par des routes entretenues en excellent état en toutes saisons, ce village, situé à 819 mètres d'altitude, dans la haute Vallée du Var, permettant la pratique de la pêche et de la chasse, dans un région particulièrement touristique avec ses célèbres Gorges de DALUIS et du CIANS (et ce ne sont pas nos amis mutualistes ayant assisté au Congrès de l'Union Nationale des Organisations Mutualistes Pharmaceutiques de 1962 qui nous contrediront) est à proximité (13 kms) de la station de VALBERG, renommé dans le monde du ski.

Cette maison de vacances pouvant héberger dans les meilleures conditions une trentaine de personnes, pourra immédiatement fonctionner en son état actuel dès approbation de son règlement par le Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, ce qui ne saurait tarder ; mais après une nécessaire période de démarrage, le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Chirurgicale des Alpes-Maritimes envisage de doubler sa capacité.

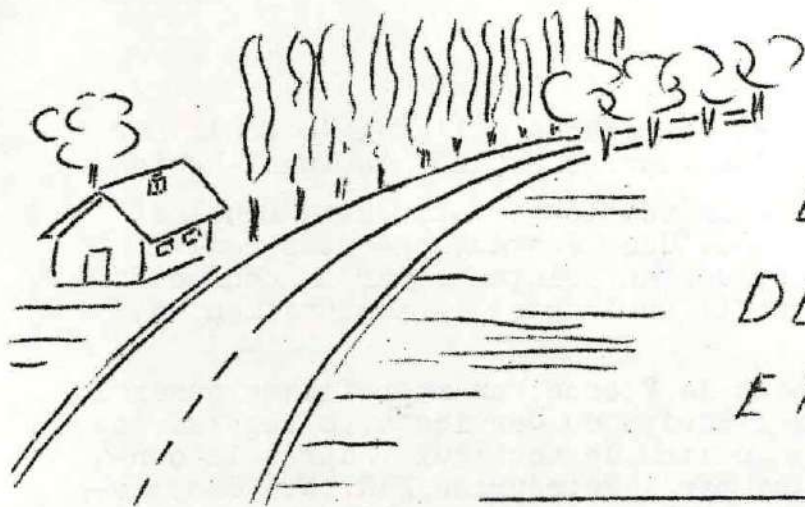
Elle sera gérée par un gestionnaire en la personne de Monsieur et Madame René ROBERT, au dévouement bien connu, offrant ainsi toute garantie au point de vue hôtelier et sera ouverte par priorité aux membres de la Société Mutuelle Chirurgicale des Alpes-Maritimes et de la Mutuelle Générale, 25 Avenue du Maréchal Foch à NICE, puis, en fonction des places disponibles aux mutualistes des sociétés ayant adhéré à l'UNION NATIONALE MUTUALISTE " Loisirs Vacances qui, soit dit en passant ; malgré sa création toute récente, comptait au 31 décembre 1969, 60 groupements représentant 6.550.000 adhérents ce qui laisse présager un avenir plein de promesses à cette oeuvre sociale.

Pour conclure, le désir des Administrateurs de la Mutuelle Chirurgicale est de mettre à la disposition des Mutualistes de toutes conditions, les moyens leur permettant de bénéficier, à des prix à leur portée, de séjours agréables en toutes saisons suivant leurs goûts.

Il est à noter d'ailleurs qu'en ce qui concerne les skieurs, il sera possible d'établir un prix tout compris, incluant outre les frais d'hébergement et, grâce à la participation de la municipalité, les frais de transport GUILLAUMES-VALBERG aller-retour et avec l'appui de Monsieur le Conseiller Général Ch. GINESY, de Monsieur le Directeur du Syndicat d'Initiative de VALBERG et l'esprit de compréhension des concessionnaires des remontées mécaniques, les remontées illimitées.

LE DELEGUE :

M. A ERENA



L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT

L'année 1969 a vu le Service de l'Équipement et du Logement fonctionner pleinement sous sa nouvelle forme, c'est-à-dire en Arrondissements Spécialisés couvrant la totalité des subdivisions du Département.

Malgré la pénurie de crédits de plus en plus sensible notamment sur le plan des crédits d'État, la Subdivision de Guillaumes a pu, indépendamment des tâches d'entretien courant, entreprendre certains travaux pour augmenter la visibilité dans les routes du Canton.

Sur la RN 202, nous avons vu :

- au PK 21+500 - Pont-Neuf de St Martin, = renforcement de chaussée avec assainissement et drainage des eaux.
- au PK 26+400 - Lieu-dit les Sagnettes = renforcement de chaussée également.
- au PK 28+250 - Lieu-dit Paniers = rectification d'un virage dangereux avec élargissement.
- au PK 30+900 - Lieu-dit La Ribière = mise en service de la rectification importante de trois virages dangereux, sur le remblai confectionné l'an dernier.
- au PK 44 +650 - à Daluis - Protection de la route par réparation d'une brèche dans le mur de soutènement du remblai par le ravin de la Haute Salette.

L'Équipe de ... du service a exécuté la réfection de tous les parapets entre Entraunes & Villeneuve d'Entraunes et a posé plusieurs sections de glissière de sécurité notamment dans le Col de la Cayolle.

Sur les chemins départementaux -

Sur le C.D 28 de VALBERG.

La reconstruction de deux murs importants à l'aval de Beuil aux P.K 20 +300 et 20+ 500 par l'Entreprise MAURIN de Puget-Rostang.

L'élargissement à 7 mètres de la section s'étend entre Beuil et les Launes, (PK 23 + 410 à 24 +000). Ces travaux exécutés également par l'Entreprise MAURIN seront activés au printemps par la confection des maçonneries, la reprise du profil en long et le renforcement de la chaussée.

Enfin à Valberg, au lieu-dit le Vasson, un reprofilage général de la chaussée a été exécuté par l'Equipe du Service avec reprise des aqueducs rails existants et construction de nouveaux, après la confection d'un tapis, enrobé à chaud par l'Entreprise MARTIN. Ces travaux donnent à cette section particulièrement fréquentée par les promeneurs, un écoulement parfait des eaux de pluie ou de fonte de neige et la suppression des nombreuses flashes toujours emplies d'eau et très désagréable au passages des véhicules.

Sur le C.D 29 de PEONE.

Les élargissements ont été poursuivis dans Ventiges par le Service avec reprofilage de la chaussée.

Sur le C D 30 du Col de la Couillole.

Un virage situé au PK 21+400 a été repris en profil en long et en profil en travers par l'équipe du service.

Sur le C.D 61 des Beaumettes -

Les travaux d'élargissement et de calibrage de la chaussée ont été poursuivis par le Service, avec empierrement et revêtement.

Sur le C.D 74 de Châteauneuf -

L'équipe du Service a procédé à des élargissements en allongeant plusieurs ponceaux, ainsi qu'à des réfections de chaussée.

Sur le C.D 174 des Tourres.

L'équipe du service a exécuté l'empierrement et le revêtement de 400 ml de chaussée. La rampe derrière la Chapelle St Antoine a été entièrement reprise et une section de 150 ml au PK 3+100 a été élargie.

Sur le CD 75 de Bouchanières.

Le Service a exécuté la réfection de plusieurs murs croulants ainsi que la construction de parapets entre les PK 4 +500 et 6+000. Le revêtement a été refait entre les PK 1+500 et 4+000.

Sur le CD 76 de Sauze.

Le service a procédé à l'empierrement et le revêtement d'une section ainsi qu'à la rectification d'un lacet particulièrement mauvais au P K 6+400. L'entreprise NOBIZE a reconstruit des murs de soutènement avec élargissement de chaussée entre les PK 3 +000 et 4+000.

Sur le C.D 176 de Moulins de Sauze.

Le service a exécuté la reprise de plusieurs affaissements de chaussée.

Sur le C.D 77 d'Enaux.

Les travaux de rectification du profil en long de cette voie ont été poursuivis par la rectification d'un lacet par l'Entreprise PRATICO. Dès que les talus se seront stabilisés, l'accès au hameau d'Enaux, pourra avoir lieu normalement été comme hiver. Le reprofilage et le revêtement de cette voie ont été également entrepris par la section située entre l'origine et le P.K 2+700.

Sur le C.D. 78 du Col des Champs -

L'Entreprise PRATICO a commencé les travaux d'élargissement et de reprise de deux lacets entre les PK 6 + 630 et 7+ 000. Ces travaux sont la poursuite de ceux entrepris l'an dernier. Ils seront achevés au printemps avec l'élargissement, l'empierrement et le revêtement de la section de 2 km 500 située avant le col. Des sections de glissières de sécurité ont également été posées.

Sur le C.D 88 de Villeplane -

Le service a exécuté l'empierrement et le revêtement entre les P.K 5 +500 et 7 + 000. Ce CD est donc actuellement entièrement revêtu grâce à un effort poursuivi durant 3 années.

De nettes améliorations ont donc encore cette année, été apportées à toutes les voies carrossables de la subdivision de Guillaume, avec un évident souci d'équité. Indépendamment des travaux précités, 54.000 m² de revêtement généraux ont été réalisés sur les chemins départementaux et 7.800 m² d'enrobé à Valberg.

L'activité du Service de l'Equipement et du Logement s'est également déployée dans d'autres domaines, notamment lors des interventions d'urgence, éboulements et dégâts des eaux.

Le déneigement qui constitue l'une des tâches importantes a encore été modernisé par l'utilisation de lames biaisées d'intervention plus rapide; une roue articulée à Guillaume pouvant adopter les positions en étrave, en lame biaisée ou en " bull "; enfin une " turbine " au centre d'Exploitation de Valberg qui n'était équipé que de l'engin d'évacuation à " fraise " de progression plus lente.

Lais l'effort du service pour accélérer le déneigement ne peut être efficace, notamment dans la Station de Valberg, qu'avec la collaboration étroite des hôteliers pour le dégagement des parkings des voitures de leurs clients, ceci toujours dans le but d'éviter des surcroûts de dépenses importantes aux Collectivités pour l'immobilisation de matériel ne travaillant pas ainsi à plein rendement.

D'autre-part, le travail de déneigement revêtera ainsi une qualité de finition toujours très agréable à l'oeil, et pour le bon renom de la Station.

En ce qui concerne les permis de construire, 51 demandes ont été instruites cette année par la subdivision de Guillaumes.

Toutes les communes, ont eu cette année encore des travaux communaux confiés au service et les dossiers prêts ont été mis en chantier après adjudication, tandis que de nombreux dossiers sont actuellement à l'étude ou en instance de financement.

La subdivision de Guillaumes a également eu sa vie intérieure. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1969 :

- MAGNAN qui avait été nommé Agent des T.P.E à St Sauveur, a réintégré avec ce nouveau grade le centre d'Exploitation de Valberg.

- ROBERT Marius, EVROT Jean Claude et CLARY Hermann ont pris leur retraite.

Nous avons eu cette année, des événements heureux tels que la naissance de Patrice, au foyer de Madame et Mr RAMIN, Conducteur des T.P.E à Valberg et le mariage de Richard JEAN avec Melle Gilberte COTTON.

Cette année, a vu aussi, hélas, les décès de Mr BARTHELEMY Joseph, Agent de Travaux à la retraite à Daluis et de Mr JUSBERT Agent de Travaux à Roquebrune, originaire de Châteauneuf d'Entraunes.

Enfin, le jeudi 18 décembre 1969, toutes les familles des personnels de la Subdivision, retraités et veuves d'agents étaient à nouveau réunies dans la grande salle du Foyer Rural de Guillaumes, pour un magnifique Arbre de Noël avec la présence, aux côtés de Mr OLLIE, Subdivisionnaire, de Mr PEYRANI, Ingénieur des T.P.E, Président de l'Amicale d'entraide du Personnel.

Une séance de cinéma suivie de la distribution des jouets et d'un goûter pour les enfants, animait cette réunion où les parents purent trinquer à l'année écoulée et surtout à la prospérité pour l'année 1970 à venir.

=====

La rubrique

de

L'Association

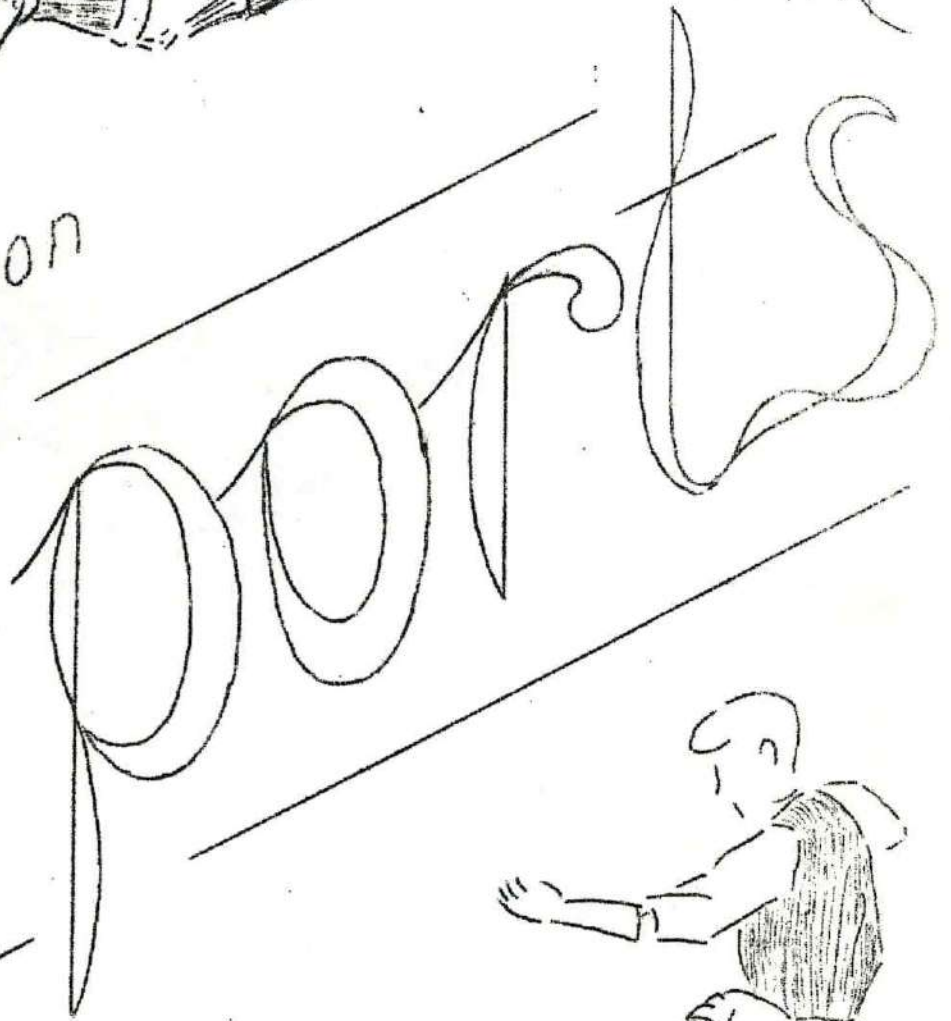
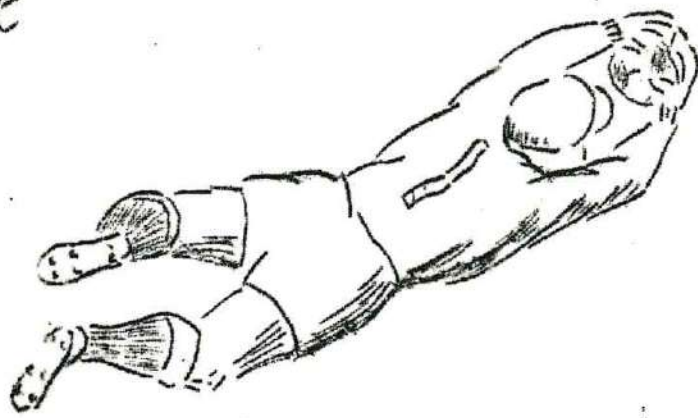
Sports

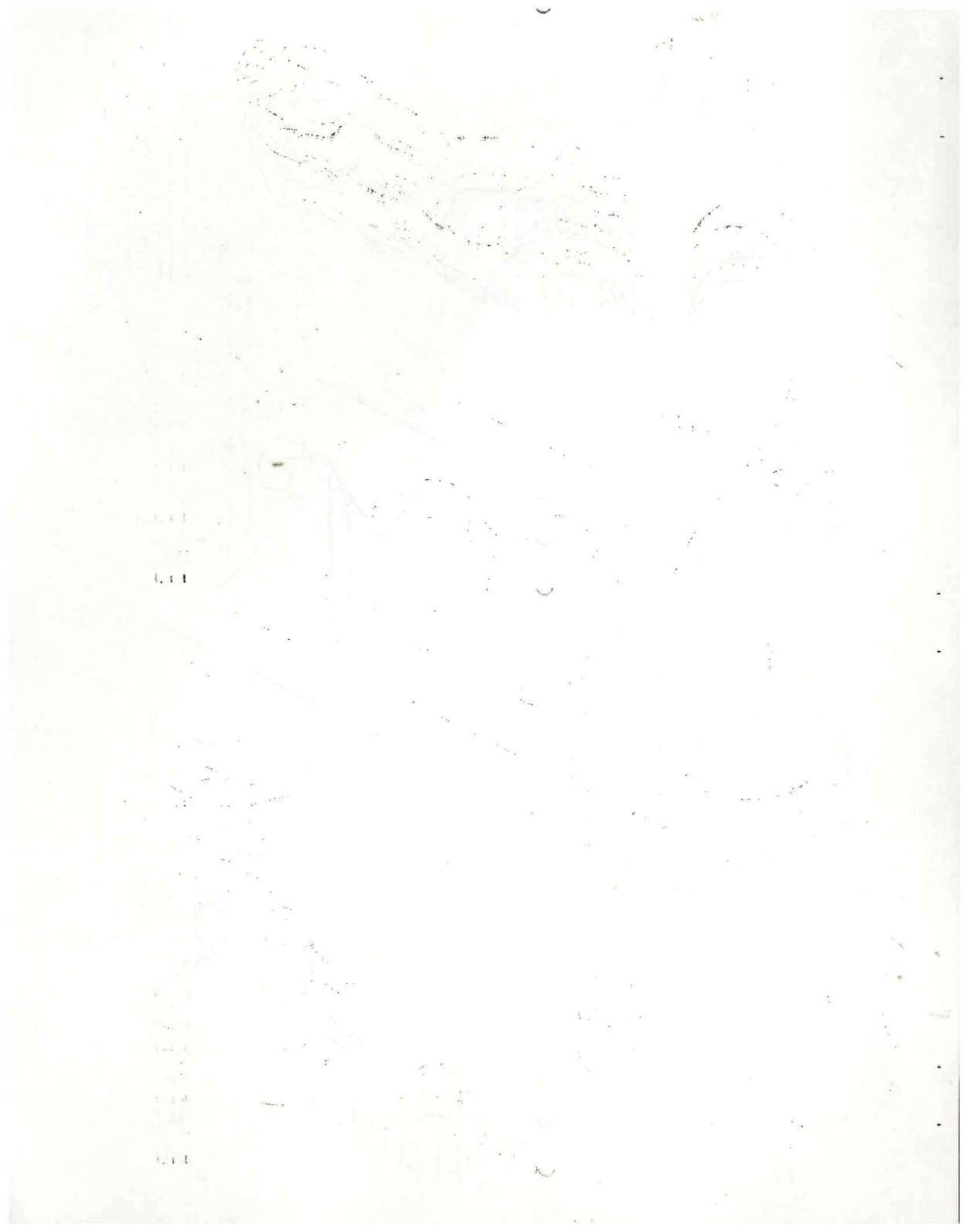
et

Loisirs

de

Guillaumes





Les dimanches 4 et 11 Janvier, les matches contre la S.S.ANNOT à Annot et l'E.S.COLLOTS à la COLLE étaient renvoyés par suite de terrains impraticables.

Nous ne surprendrons personne en disant que l'A.S.L.Guillaumes n'occupe pas la tête du Championnat. Celui-ci, en début 1970 s'établit comme suit:

1er	U.S.Biot	30 points	8ème	A.S.Vicat	21 points
2ème	F.C.Port de Nice	28 pts	9ème	A.S.Gaude	19 pts
3ème	R.G.S.Menton	28 pts	10ème	E.S.Colle	18 pts
4ème	Central Bocca	26 pts	11ème	Gallia Club de Nice	17 pts
5ème	A.S.Turbie	24 pts	12ème	A.S.Valrose	16 pts
6ème	A.F.Carras	23 pts	13ème	A.S.L.Guillaumes	14 pts
7ème	C.S.C.Vieux Nice	22 pts	14ème	S.S.Annot	14 pts

La compétition est d'un niveau beaucoup plus élevé que la saison dernière; rares sont les équipes où nous n'avons pas rencontré un ancien professionnel faisant les fonctions d'entraîneur-joueur, et organisant le jeu. Cependant, l'examen du classement ci-dessus montre qu'aucun "trou" n'est fait; c'est dire que le moindre match gagné peut correspondre à un bond de deux places. En 1970, pour la fin de saison, l'A.S.L.Guillaumes se déplacera, aux matches retour, pour rencontrer les équipes occupant la deuxième partie du Championnat, et par contre, recevra devant son public les équipes les plus fortes. Avec un remaniement de la ligne d'attaque, cela peut l'aider à remonter le courant, pour essayer d'occuper une place plus confortable en fin de saison.

CALENDRIER DU 1er TRIMESTRE 1970

CHAMPIONNAT 1ère DIVISION ----- ----- MATCHES RETOUR

- Dimanche 25 Janvier à Nice - A.S.Valrose contre A.S.L.Guillaumes
- Dimanche 1er Février à Nice - A.F.Carras contre A.S.L.Guillaumes
- Dimanche 15 Février à la Bocca - Central Bocca contre A.S.L.Guillaumes
- Dimanche 22 Février à la Gaude - A.S.Gaude contre A.S.L.Guillaumes
- Dimanche 8 Mars à Nice - C.S.C.Vieux Nice contre A.S.L.Guillaumes
- Dimanche 15 Mars à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit A.S.la Turbie
- Dimanche 22 Mars à Nice - F.C.Port de Nice contre A.S.L.Guillaumes
- Dimanche 5 Avril à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit Gallia Club de Nice
- Dimanche 19 Avril à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit R.O.S.Menton
- Dimanche 26 Avril à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit U.S.Biot
- Dimanche 3 Mai à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit A.S.Vicat
- Dimanche 10 Mai à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit S.S.Annot
- Dimanche 24 Mai à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit E.S.Colle

-O-O-O-O-O-O-O-

-O-O-O-O-

-O-

Le quatrième trimestre 1969 aura été marqué par ce que nous pourrions appeler une crise d'adolescence de l'Association Sports et Loisirs de GUILLAUMES. De fait, le trimestre a été marqué par des hauts et des bas, et nous avons quitté nos lecteurs, dans le précédent numéro de la Tribune, par une excellente performance de la formation Guillaumoise qui avait contraint l'équipe de Promotion d'Honneur B du C.S.C.Vieux Nice aux prolongations en Coupe de la Côte d'Azur.

Continuant sur leur lancée, les Guillaumoises, pour leur premier déplacement à l'extérieur, le dimanche 9 Novembre, avaient obtenu un excellent match nul, 1 but à 1, à la Turbie, où les adversaires furent préservés de la défaite par une éblouissante partie de leur gardien de but ainsi qu'ailleurs qu'une certaine chance.

Le Dimanche 16 Novembre, c'était le dernier match de l'année 1969 disputé sur le Terrain de la Frèche à Guillaumes, face à la redoutable équipe du F.C.Port qui imposait son rythme. Le public vit du très beau football mais aussi la sévère défaite de l'équipe locale par 5 buts à 1.

Après un dimanche de repos l'A.S.L.Guillaumes se déplaçait au Stade des Combes à NICE pour rencontrer le GALLIA Club de NICE. Un très beau match également, très plaisant, mais au cours duquel l'attaque se montra stérile. Ce n'est qu'à quelques minutes de la fin du match que le GALLIA inscrivait le but vainqueur, face à une défense Guillaumoise qui avait effectué une très bonne partie.

Après un autre dimanche de repos, toujours préjudiciable aux équipes qui ne peuvent s'entraîner, l'A.S.L.GUILLAUMES effectuait un long déplacement à MENTON où commençaient ses déboires. Les joueurs du R.O.S.Menton n'ayant pas voulu retarder le coup d'envoi du match de quelques minutes afin d'attendre trois joueurs Guillaumoises manquants, c'est à 8 contre 11 que débutait cette partie. Très rapidement, les Mentonnais qui occupent la deuxième place du championnat et qui opéraient avec trois joueurs de leur équipe première, inscrivaient trois buts dont 1 sur pénalty. Les trois joueurs Guillaumoises retardataires pénétrant alors sur le terrain, le jeu se stabilisa durant 35 minutes avant que le R.O.S.Menton inscrive un 4ème but d'un tir vicieux de 20 mètres au ras du montant, puis un 5ème avant le repos sur une erreur de la défense. Dès lors le match était joué. Les Guillaumoises repartaient courageusement à l'attaque dès le début de la 2ème mi-temps et inscrivaient 1 but puis un deuxième, tandis que les Mentonnais déchainés, et assez brutaux dans leurs actions forçaient le jeu devant une défense qui ne tenait plus à prendre inutilement des coups, la partie étant jouée. Score très lourd: 10 buts à 2.

Le Dimanche suivant 21 Décembre, l'A.S.L.Guillaumes se déplaçait à Mouans Sartoux pour rencontrer l'U.S.BIOT, leader du championnat; nouveau déplacement difficile avec une équipe décimée par la grippe, et complétée par des remplaçants qui jouaient pour la première fois. La rencontre se soldait par un score sévère à nouveau: 7 buts à 1.

Le Dimanche 28 Décembre c'était un déplacement à la Grave de Peille face à l'A.S.VICAT; l'équipe de Guillaumes était à nouveau recomposée et complétée par deux remplaçants manquant (et c'est normal) de condition physique à défaut de volonté. L'A.S.VICAT ouvrait le score, mais l'A.S.L.GUILLAUMES rétorquait en marquant un but qui, contre toute attente, était refusé par l'arbitre. L'A.S.VICAT reprenait le dessus et dominait assez nettement la première mi-temps et inscrivait 3 nouveaux buts. L'A.S.L.Guillaumes, pas décidée à se laisser faire, reprenait en mains les opérations en deuxième mi-temps et inscrivait successivement 2 buts réduisant la marque. C'est alors que l'arbitre sifflait coup sur coup 2 penaltys contre Guillaumes sur des mains collées au corps. Ce coup du sort achevait de démoraliser l'équipe, et accordait sans rémission le gain de la rencontre à l'A.S.VICAT par 6 buts à 2, le score demeurant inchangé jusqu'à la fin de la partie, score totalement injustifié, il convient de le souligner.

VINGTIEME ANNIVERSAIRE DU CENTRE
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE GUILLAUMES

Le 30 Novembre 1969, a été célébré à Guillaumes, le vingtième anniversaire de la création du Centre de Secours fêtant aussi la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe.

Une grand-messe a été célébrée dans l'Eglise de Guillaumes, par M. l'Abbé PROCACCI et à la fin de cette cérémonie, les personnalités, et la population se sont rendus au cimetière où une gerbe fut déposée au Monument aux Morts et sur les tombes respectives des sapeurs pompiers décédés depuis la création de ce centre : Prosper BROQUIN , Félix BONNET Jules BRUN et Gaston LAUGIER.

Après cette émouvante cérémonie du souvenir, sur la place de Provence, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Guillaumes a défilé sur l'ensemble du matériel dont dispose ce centre, rendant les Honneurs au Colonel BRUNETON, Inspecteur Départemental des Services d'Incendie et de Secours. Ensuite, le Colonel BRUNETON remettait la médaille d'Honneur à M. Raoul GRAILLE et à M. Daniel GILLOUX.

Ensuite, la Municipalité Guillaumoise accueillait au Foyer Rural les personnalités, les sapeurs-pompiers et la population.

Le Docteur DURANDY, Maire de Guillaumes souhaitait la bienvenue et exprima le désir de voir le centre de secours de Guillaumes doté bientôt d'une ambulance moderne chauffée. Le Colonel BRUNETON lui succéda au micro. Dans une allocution caractérisée par sa cordialité, il annonça en particulier, que le prochain Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers aurait lieu au printemps prochain à Guillaumes.

Enfin, M. Charles GINESY, Conseiller Général représentant le Président du Conseil Général, donna l'assurance que le Département fera dans l'avenir un grand effort pour améliorer l'équipement des Centres de Secours.

Un banquet réunissait tout le monde à l'Hôtel DE LUCA, le repas y fut excellent et après quelques brèves allocutions, la cérémonie se terminait ainsi.

Nous croyons utile pour donner une idée exacte de cette journée et surtout des vingt années d'existence du Centre de Guillaumes, de reproduire in extenso, le discours prononcé au Foyer Rural, par Mr Raoul GRAILLE , Chef du Centre;

Monsieur le Maire,
Monsieur le Conseiller Général,
Mon Colonel,

1949 - 1969 - Voilà une longue étape vécue par le Centre de Secours de Guillaumes.

Quand par arrêté préfectoral du 31 mars 1948, fut annoncée la création d'un Centre de Secours dans notre ville, cette nouvelle bien qu'officielle laissa sceptique une bonne partie de la population ; car enfin, il fallait des hommes, du matériel, des locaux.

La Commune possédait bien une moto-pompe de 60 m³ mais pas d'engin pour la remorquer, pas d'hommes pour la servir en cas de besoin.

Cependant, un groupe de Guillaumoises dévoués, aidés par le Conseil Général des Alpes-Maritimes, encouragés par la Municipalité, a tenu cette gageure : Créer un Centre de Secours à Guillaumes.

Avec un peu d'appréhension, quelques bonnes volontés se manifestèrent et l'exemple aidant, c'est un groupe d'une douzaine de volontaires qui pouvait recevoir le premier véhicule affecté au Centre, le camion Ford Normalisé qui arriva à Guillaumes le 16 Novembre 1948. Il fallait un garage pour l'abriter, l'ancienne remise des tramways remplit cet office, bien qu'ouverte à tous les vents.

Il fallait un conducteur mécanicien, l'arrêté préfectoral du 28 novembre 1948, nomma le regretté Félix BONNET à ce Poste. Il fallait un Chef de Centre, l'arrêté du 10 Janvier 1949, désigna pour remplir ces fonctions, M. Prosper BROQUIN, aujourd'hui également disparu.

Lourde tâche que d'organiser le fonctionnement d'une telle formation. Avec beaucoup de bonne volonté, aidé par ses hommes, soutenu successivement par le Capitaine POUILLAN (aujourd'hui Commandant) ; puis par le Colonel BRUNETON, il réussit à mettre sur pied cet ensemble : le Centre de Secours était en place, il pouvait fonctionner dès le début de l'année 1949.

Par la suite, le personnel, le matériel de perfectionnement, un nouvel engin fut affecté en novembre 1951, le camion DODGE avec moto-pompe de 30 m² ; le garage dorénavant insuffisant, la Municipalité présidée par le Docteur DURANDY aidé par le Conseil Général, en construisit un plus grand et plus moderne - sous cette salle du Foyer Rural.

En mai 1961, l'affectation d'une ambulance Citroën équipée par le Secours routier, permettait de confier au Centre : une nouvelle tâche : le secours aux accidentés de la route. Il fallait un médecin, c'est le Docteur PACALET qui était nommé à ce poste avec le grade de Médecin - Lieutenant.

Aujourd'hui, le Centre de Secours de Guillaumes est entré dans la vie de la population du chef-lieu et des communes environnantes : Lutte contre les incendies de forêts, sauvetage en montagne, secours et évacuation des blessés de la route ; sont devenues tâche courante pour les gradés et sapeurs tous volontaires de ce groupement qui se présente comme un élément indispensable à la vie du canton.

Parmi les volontaires qui furent les pionniers de notre groupe, certains durent s'éloigner de Guillaumes pour remplir les devoirs de leur profession dans d'autres villes ; d'autres, hélas qui seraient certainement encore des nôtres, ont disparu prématurément ; laissant un grand vide dans nos rangs ; des plus jeunes les ont remplacés mais le souvenir de leur action reste toujours vivace parmi nous, c'est pourquoi, nous avons honoré leur mémoire ce matin au cimetière où ils dorment leur dernier sommeil.

Le Centre a ses deuils, mais il a aussi ses joies qui se manifestent parfois bruyamment à l'occasion de la Sainte-Barbe et plus discrètement à l'occasion d'heureux événements familiaux. Il est souvent à la peine, il est aujourd'hui à l'honneur.

Qu'il me soit permis à présent de remercier les personnalités, et les Officiers Supérieurs qui ont bien voulu nous honorer de leur présence en ce jour de fête ; c'est pour nous le meilleur encouragement à poursuivre la voie où nous nous sommes engagés.

Puisse le Centre de Secours de Guillaumes être toujours animé de l'esprit d'équipe, de générosité, de dévouement dont il a fait preuve jusqu'à ce jour.

En terminant son discours, M. GRAILLE donnait connaissance d'un ordre en date du 30 Novembre.

Sont promus par décision du chef de corps, après approbation du Colonel BRUNETON, Inspecteur Départemental des services incendie, pour prendre rang à compter du 1er décembre 1969 :

au grade de sergent, le caporal-chef Fernand TROUCHE ;
au grade de caporal-chef, le caporal Robert BAUDIN et
le caporal mécanicien Guy GENIN.

R. GRAILLE
Chef de Centre
de GUILLAUMES

FOYER RURAL DE GUILLAUMES

Voilà un peu plus d'un an que le nouveau comité du Foyer Rural s'est installé. A sa grande satisfaction, il constate que tout s'est très bien passé. Les membres qui au départ avaient un peu peur d'être toujours pris par les manifestations se sont d'eux-mêmes proposés et ont été plus actifs que les autres ! Voilà une preuve de l'entente excellente parmi les membres.

En plus des activités habituelles du Foyer : réunions agricoles, congrès, bals, et cinéma l'été, le Foyer a organisé un Ciné-Club pour lequel la population a répondu en assez grand nombre, deux concours de boules, un concours de belote dotés de prix très intéressants qui ont pleinement satisfaits les concurrents. La grande innovation a été le GIMKHANA du 14 juillet qui a connu un succès considérable.

Au point de vue, budget, nous débutons l'année avec 1000, 00 fr en caisse. Nous avons dépensé environ 500,00 Fr pour modifier le chauffage qui était déficient. Il n'y a pas eu de miracle mais nous pensons que les personnes qui ont participé aux dernières manifestations se sont rendus compte d'elles-mêmes de la nette amélioration. En particulier, durant le concours de belote, tout le monde a trouvé qu'il faisait bon !

Quant aux projets pour l'année 1970, un seul est négatif : nous pensons supprimer le cinéma l'été qui mobilise deux membres du Foyer toutes les semaines et qui surtout nous a fait perdre plus de 300,00 Fr. Par contre, les autres activités continueront et s'intensifieront, car tous ceux qui ont pris part à nos manifestations feront certainement de la réclame pour le Foyer de Guillaumes. Nous allons nous mettre en rapport avec un foyer des Yvelines qui organise un Rallye Auto afin de pouvoir en organiser un à Guillaumes, conformément aux lois et en toute sécurité pour les participants. Il y aura peut-être une représentation théâtrale durant le mois de juillet.

Mais le projet qui a enthousiasmé la plupart des membres est la création d'une salle de jeux : baby-foot, ping-pong, cartes, dominos, loto... etc à l'usage des Jeunes mais aussi de toute la population. Les membres qui ont moins manifesté leur contentement pensaient au problème de la surveillance. Aussi un règlement très stricte sera établi, avec des horaires de façon que les plus jeunes puissent en profiter sans être brimés par les Grands. Le soir sera réservé aux adultes. Nous vous promettons un TELEVISEUR COULEUR dès que la 2ème chaîne pourra être captée. Que d'agréables soirées en perspective !

Mais pour réaliser cela, il faut un local aussi c'est vers la Municipalité que nous nous tournons. C'est elle qui permettra ou non la réalisation de ce projet d'un intérêt capital pour le village.

Nous sommes toujours disposés à écouter toutes les personnes qui pensent que nous devrions faire cela ou ne pas faire ceci. A ce sujet, il faut féliciter M. GILLOUX Henri qui par ses remarques, a permis d'organiser deux séances de Ciné-Club, (samedi et dimanche) pour satisfaire tout le monde.

C'est donc avec un grand sourire que nous envisageons l'avenir et l'extension du Foyer Rural.

M.GIRIBONE

=====

FETE DE NOEL DE L'ECOLE

La rentrée des classes début Septembre laissait prévoir que nous aurions beaucoup de temps pour préparer la fête. Noël était déjà là et nous n'étions pas particulièrement prêts. Les Responsables ? En premier la coqueluche : de la fin Octobre à la mi-décembre : 6 à 7 élèves sur 23 dans la classe des Petits. Ceux qui reviennent et ceux qui n'avaient rien eu sont atteints à la fin des classes par la grippe, deuxième responsable !

Il n'est alors pas question de faire jouer ou danser les Petits. Corinne BORELLI et Véronique OLLIE apprennent un monologue chez elles, dans leur lit ! Les quelques rescapés et les convalescents arrivent à étudier un chant de Noël ! Voilà pour les Petits dont le mérite est encore plus grand en raison des circonstances.

Et les Grands alors ? Pour eux, pas de coqueluche car ils l'ont eu étant petits. Ils se mettent au travail : 200 programmes sont peints à l'école, à la maison où même quelques parents reprennent le pinceau pour aider leurs enfants. On tamponne les carnets de billets pour la loterie : 700 coups de tampon ! Et puis le soir pendant l'étude, après l'étude, le jeudi, le samedi après-midi on étudie les rôles des trois petites pièces qu'il faudra jouer.

Philippe GENIN, Christian TOCHE, Jean -Paul DAVID et Jean-Marc OLLIE seront les acteurs de la pièce " Le Père Noël n'aime pas les paresseux ". Nous les félicitons. Isabelle BELLEUDY, Marie-Line BAILLY, Joelle BAUDOIN, Muriel SADOULET et Hubert VIANT devront jouer " la Femme du Père Noël ". Les rôles étaient appris quand la grippe cloue au lit Marie Line et Joelle. Alors, courageusement Muriel entre en scène, seule, et au lieu d'un dialogue avec " ses soeurs " elle nous récite un monologue. " Un bon point " à Muriel que nous félicitons tout particulièrement. Isabelle fut une femme bien attentionnée envers son mari, Hubert, qui, lui, en pleine santé, devait, pour les besoins de la pièce, être grippé ! Nous n'oublierons pas son entrée, ficelé sur le brancard des Sapeurs-Pompiers que nous remercions en passant.

Et puis les choses devenaient plus sérieuses avec " Pétronille est Radioactive ". Marc GRAILLE et ses longs cheveux était un professeur irrésistible avec à ses côtés, sa femme Isabelle. Nous retrouvions également Muriel dans le rôle de Pétronille. Ils nous ont bien fait rire !

Les Grands nous chantaient " Venez bien vite mon voisin " et Noël est arrivé". C'était tout le programme de la fête. Mais non ! et le fakir ! C'est vrai, il ne faut pas l'oublier car il a été sensationnel et de plus, il ressemblait étrangement à Jean-Jacques GENTN. Deviner le livre que l'on touche, deviner la couleur du livre, sans regarder, voilà qui est extraordinaire. Mais trouver la réponse d'une soustraction sans en connaître les nombres, et la pointure et l'âge des spectateurs, n'était-ce pas toucher à la magie ? Des Spectateurs se demandent peut-être encore si cela est possible. C'est certainement avec grand plaisir qu'ils aimeraient le revoir pour la prochaine fête, ce que je vous promets, si évidemment, il n' a pas de contact dans quelques grandes villes !

N'oublions pas de féliciter Isabelle et Philippe qui ont imaginé les décors qui ont été réalisés par Hubert.

Le spectacle terminé, les enfants recevaient un goûter et un cadeau offerts par la Municipalité de Guillaumes que nous remercions très sincèrement.

Nos remerciements vont aussi à toute la population qui a donné les lots pour la tombola dont le premier prix était une bicyclette pliante d'une valeur de 300,00 Fr. Nous remercions plus précisément Mr BELLEUDY qui a fait obtenir de nombreux lots en intervenant auprès des grandes marques de Vins et Liqueurs, Mme GRAILLE Marguerite, Mme GRAILLE Raymonde Mme GENIN, Mrs TROUCHE Fernand, BRUN Roland et OLLIE qui nous ont aidés pour le bon déroulement de la fête, ainsi que tous ceux qui se sont proposés. Merci enfin aux Ecoles de Beuil, Valberg, Daluis Villeneuve et Sussis qui ont vendu des billets pour la tombola.

Nous terminons en formulant le souhait que pour l'année prochaine, les épidémies évitent Guillaumes afin de pouvoir réaliser tous nos projets.

Ies Instituteurs.

oooooooooooo
pooooooooo
ooooooooo
oooooo
ooooo
ooo
o

ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE DE GUILLAUMES

Cette année, les sorties de neige du Jeudi s'annoncent très bien: à la neige s'est fait attendre pour Noël mais maintenant, il semble que pour bon nombre de jeudis, nous n'avons pas à nous inquiéter.

Le financement est parfaitement résolu.

Dès le 18 Novembre 1969, nous recevions une lettre de Mr GINESY, Conseiller Général, qui nous apprenait :

J'ai le plaisir de vous faire connaître que la Commission Départementale, dans sa séance du 14 courant, a donné un avis favorable aux propositions de répartition des crédits votés au titre de l'exercice 1969, sur la proposition de Mr le Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports pour l'attribution de :

- 4 paires de ski à l'Ecole de Guillaumes.

Heureux de porter cette décision à votre connaissance, veuillez croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Conseiller Général

Ch; GINESY.

La nouvelle ne pouvait nous faire plus plaisir.

Sur notre demande, Mr le Maire de Guillaumes voulait bien intervenir auprès de Mr le Conseiller Général et des Directeurs des Remontées pour obtenir la gratuité pour les élèves de Guillaumes. Mr GINESY nous apprenait alors, qu'après une discussion laborieuse, la gratuité était acceptée ! Le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports nous informait par la suite que nous aurons 2 moniteurs pendant 3 H tous les jeudis.

Il ne reste donc à la charge de l'école et de la Mairie que le transport. A ce sujet, nous précisons que les enfants de Péone profitent de ce transport.

Nous avons reçu 285,00 fr de subvention de fonctionnement de la Caisse Locale du Crédit Agricole sur proposition de Mr DURANDY, Maire de Guillaumes et 150,00 F de la Municipalité.

Tout est donc pour le mieux et cela nous permet d'organiser des sorties entièrement gratuites.

Nous remercions très sincèrement Messieurs les Maires de Guillaumes et de Péone ainsi que les personnes qui ont permis la gratuité des Remontées.

Nous vous rappelons que l'Association Sportive Scolaire de Guillaumes s'occupe également du ski de fond, d'athlétisme (triathlon-Cross) et de football (rencontre amicale avec Valberg, celle prévue avec Annot a dû être renvoyée à cause du temps).

M . GIRIBONE.

CAISSE DES ECOLES

Madame ~~Emme~~ BOYER, demeurant à Drap, a fait un don de 10 frs à la Caisse des Ecoles.

Nous la remercions vivement.

=====

TROPHEE AUTOMOBILE DES NEIGES

Sous le Haut Patronage de M.le Préfet des Alpes-Maritimes, l'Automobile-Club d'Antibes-Juan les Pins organise une épreuve de compétition automobile sportive. Cette épreuve aura lieu le samedi 31 Janvier et le dimanche 1er février.

Nous sommes certains que ce trophée remportera un grand succès et qu'en particulier, l'affluence y sera très nombreuse. En effet, la compétition sportive automobile remporte actuellement un grand succès surtout auprès des jeunes et pour permettre aux spectateurs de bien suivre le déroulement de cette épreuve, nous pensons qu'il est intéressant de publier de larges extraits d'un arrêté préfectoral :

Cette épreuve comporte :

- un secteur chronométré de Guillaumes à Valberg sur le C.D 29 avec traversée des agglomérations de Péone et les Amignons d'une longueur de 14 kilomètres, à parcourir 4 fois,

- un secteur de liaison de Valberg à Guillaumes sur un parcours de 17 Kms à parcourir 3 fois.

ARTICLE 2 - L'itinéraire - horaire suivi par les concurrents
est ainsi fixé :

	<u>Première SERIE</u>						<u>Epreuve chrono</u>	
	<u>1er TOUR</u>		<u>2ème TOUR</u>		<u>3ème TOUR</u>		<u>uniquement</u>	
	1° V. Der. V.		1° V. Der. V.		1° V. Der. V.		4 ^e Eme TOUR	
							1° V. Der. V.	
DEPART Secteur								
Chrono à								
GUILLAUMES	21h00	22H00	22H02	23H02	23H05	0h05	0 h 07	1 H07
PEONE	21h07	22h07	22h09	23h09	23h12	0h12	0 h14	1h 14
les AMIGNONS	21h12	22h12	22h14	23h14	23h17	0h17	0 h19	1h 19
VALBERG ARRIVEE								
Secteur Chrono								
50 m avant le								
carr. D29/D 28	21h17	22h18	22h19	23h19	23h22	0h 22	0h24	1h24
<hr/>								
ST-BRES	21h25	22h25	22h27	23h27	23h30	0h 30	P A R C	
D 28- Carr.								
VEINART	21h28	22h28	22h30	23h30	23h33	0h 33	F E R M E	
GUILLAUMES CH	21h35	22h35	22h37	23h37	23h40	0h 40	VALBERG	
<hr/>								
<u>Deuxième SERIE</u>								
DEPART Secteur	1h10	2h10	2h12	3h12	3h14	4h 14	4h16	5h16
PEONE	1h17	2h17	2h19	3h19	3h21	4h21	4h23	5h23
Les AMIGNONS	1h22	2h22	2h24	3h24	3h26	4h26	4h28	5h28
Arrivée Chrono								
VALBERG	1h27	2h27	2h29	3h29	3h31	4h 31	4h33	5h33
<hr/>								
ST-BRES	1h35	2h35	2h37	3h37	3h39	4h 39	P A R C	
D 28-Carrefour								
VEINART	1h38	2h38	2h40	3h40	3h42	4 h 42	F E R M E	
GUILLAUMES Ch	1h45	2h45	2h47	3h47	3h49	4h 49	V A L B E R G	

ARTICLE 3 - La vitesse moyenne sur le parcours de liaison et sur le secteur de l'épreuve à moyenne spéciale chronométrée est fixée à 50 km/h.

ARTICLE 4 - La circulation des véhicules est interdite sur l'ensemble du parcours de 20 h 30 le 31 JANVIER à 5 h 30 le 1er FEVRIER 1970.

ARTICLE 5 - Les mesures de sécurité permettant d'assurer efficacement la protection des concurrents et des usagers de la route seront les suivantes :

- l'accès à BEUIL et VALBERG se fera uniquement par les gorges du CLANS et en cas d'impossibilité de passage, par le Col de la Couillole, pendant la durée de l'épreuve,
- un panneau indicateur sera apposé à Pont de Gueydan par les soins des organisateurs avisant de l'interdiction d'accès à Valberg,
- une surveillance particulière sera mis en place à l'intérieur des agglomérations,

Seront également mis en place :

- a) à Guillaumes et Valberg des voitures de sapeurs-pompiers
 - b) le long du parcours, à un intervalle inférieur à 700 m. des commissaires de course (ceux-ci seront pourvus d'extincteur) ;
 - c) des postes de secours avec Médecins à Guillaumes, Péone, Valberg, St-Brès.
- les départs seront espacés de 3 ' et non de 1' comme le prévoit le règlement,
 - les véhicules -radio de gendarmerie couvriront le parcours et devront être en liaison avec les véhicules des pompiers,
 - les organisateurs procéderont le long du parcours à l'implantation des postes de secours et assureront la présence de 7 dépanneuses.

=====

NOËL à VALBERG

Les fêtes de Noël et du Nouvel an à Valberg ont attiré une très grande affluence d'autant plus que la neige a fait son apparition avant la fin de l'année permettant ainsi la mise en route de tous les engins de remontée mécanique.

Nous en sommes très heureux pour toute la population de Valberg et principalement pour les hôteliers et les commerçants.

Malgré un surcroît d'animation occasionné par les fêtes, notre Ami, Monsieur Wilmo PAPOGCHIA, Président du Syndicat d'Initiative et Vice-Président de l'Office du Tourisme a quand même trouvé le temps de nous faire part de ses observations personnelles sur ces jours de fêtes.

Nous le remercions vivement et c'est avec plaisir que nous reproduisons son article.

NUIT DE NOËL..... à VALBERG -

Le ciel est pur, les étoiles brillent de toutes leurs facettes de diamants. Au sud, la Croix et la tête du Sapet, au Nord, le Mont Mounier resplendent dans leur blanc manteau, léger cette année comme un voile de mariée. Mais qu'importe l'épaisseur du tapis, la neige est fidèle au rendez-vous ; coquette, elle s'est faite désirer.

Minuit approche. Les cloches rassemblent les fidèles autour du Clergé, du clergeton et des bergers portant dans leurs bras en signe d'offrande, l'agneau dernier-né de la bergerie.

En procession sous les feux de bengale, partant de la petite chapelle St-Bernard, porteurs de torches, skieurs aux flambeaux lumineux font escorte à l'Enfant-Jésus porté sur une luge pour rejoindre le Sanctuaire de Notre Dame des Neiges.

La foule bigarrée est là. Paysans, Moniteurs, touristes venus de loin, Gens du pays et des alentours, tout le monde se presse dans la Chapelle. Quand s'élèvent les premières notes du " Il est né le divin enfant " suivi du Minuit, Chrétiens repris en chœur par tous les fidèles, chacun ressent combien ce geste du renouveau et de l'Espérance prend toute sa dignification dans une chapelle perdue en haut de la montagne, loin du tumulte des villes, et si près du ciel....

Et puis, au terme de l'Office, comme dans les " Trois messes basses " d'Alphonse Daudet, mais avec la conscience plus tranquille, notre bon curé qui lui, n'a rien escamotté, lance un glorieux " Ite Missa Est " il y a 1000 voix dans la chapelle pour lui répondre un Déo Gratias si joyeux, si entraînant, qu'on se croirait déjà à table au premier toast du réveillon.

Cinq minutes après, la foule se dirige vers les chalets, fermes, hôtels et restaurants, pour s'asseoir autour des tables préparées à leur intention, par d'autres officiants plus profanes, que sont ces maitres-queux de la gastronomie.

Foies gras, dindes, poulardes dressées avec art sur de grands plats, attirent les regards, attisent l'appétit, et font saliver de plaisir, les gourmands les plus difficiles.

Chants joyeux, musiques et flonflons résonnent dans la nuit. Les hautes cimes nous renvoient leur écho léger comme un danseur de ballet, et doux comme le son d'un fifre.

Voilà un Noël de chez nous,

Voilà un Noël de VALBERG.....

Wilmo Dominique PAPOCCHIA

Président du Syndicat d'Initiative
de VALBERG.

P R O M E N A D E à G U I L L A U M E S

Notre ami, le journaliste bien connu, Mr André OFNER, vient de faire paraître dans Nice-Matin " Edition Alpes" un intéressant reportage sur Guillaumes retraçant particulièrement les travaux exécutés depuis ces dernières années et précisant certains objectifs de la Municipalité.

Il nous paraît intéressant de reproduire cet article principalement pour les lecteurs de la Tribune qui résident loin de la Vallée du Var.

Qu'il nous soit permis à cette occasion, de remercier vivement M. André OFNER qui, en de multiples occasions, nous a donné la preuve de tout l'intérêt qu'il apporte aux Communes, du Haut-Pays niçois et principalement à Guillaumes.

Le haut pays est riche d'une chaîne de communes à vocation agricole, touristique et résidentielle dont Guillaumes, sur la route des Grandes Alpes allant de Nice à Grenoble, est l'un des plus solides maillons.

Composé de neuf communes, le canton exerce un attrait puissant autant par la beauté de ses sites (gorges de Daluis, Valberg, col de la Cayolle) que par la renommée de ses produits et la gentillesse de ses habitants, Guillaumes - 820 m d'altitude, 650 âmes en hiver, le double en été - en est le chef-lieu, dont nous avons évoqué dernièrement le riche passé historique, la France rustega " des anciens où l'on chassait l'ours et l'aigle, mais aussi centre commercial du Sud-Est où l'on accourait de la Durance au Piémont !

A la mairie à double perron située place Napoléon III, nous retrouvons le Docteur Maurice DURANDY, maire depuis 1947, discutant affaires du pays avec ses adjoints, MM Raoul GRAILLE et René ROBERT, assistés de Mmes Génin, Secrétaire de Mairie et GRAILLE, Secrétaire de la Caisse Agricole locale, pour évoquer cette fois les réalisations et projets de la Municipalité.

- UNE INFRASTRUCTURE COMPLETE -

Car si le visiteur s'arrête volontiers à Guillaumes pour monter au château, visiter l'église du XVIIe siècle et la chapelle N.D du Buyei (à laquelle reste attaché le nom de la Reine Jeanne) ou pour déjeuner dans l'un des accueillants restaurants de la cité, les édiles, eux, n'oublient pas les problèmes qui les préoccupent.

Un travail énorme a été accompli au cours des dernières années afin de doter la station d'une infrastructure complète, notamment au point de vue adduction d'eau, électrification, ordures ménagères, désenclavement des hameaux etc... Conséquence heureuse de cette dernière entreprise : sur les chemins refaits, presque toutes les maisons abandonnées sont à nouveau restaurées et habitées !

A noter par ailleurs que la station de pompage et d'épuration (pouvant desservir 2.500 personnes) est le résultat d'un programme pilote financé à 75 pour cent au titre des crédits déconcentrés et que la construction d'un pont sur le Var, en reliant la rive droite au village a permis d'aménager le quartier champêtre de la Frache où fut inauguré en septembre, 1968, un vaste terrain de sport.

Ainsi, l'antique " Castrum deGuillermo ", soucieux de son devenir offre de plus en plus à ses habitants et visiteurs l'image d'une cité vivante, avec ses belles rues et places, ses fontaines et ses parkings, son magnifique foyer rural aussi (doté d'une scène et d'une cabine de projection) siège apprécié de divers congrès départementaux et des nombreuses manifestations économiques qui soulignent avec éloquence la vitalité guillaumoise ! Tout cela demande un effort persévérant de ses élus qui, avec réalisme et sagesse, se sont en outre orientés dans la voie de la collaboration intercommunale avec Péone pour la mise en valeur de Valberg , à laquelle Guillaumes participe à raison d'un tiers.

JOUER LA CARTE DU TOURISME...

L'objectif immédiat est l'achèvement de l'hôtel des Postes - un petit chef-d'oeuvre d'architecture, entièrement financé par la Commune et loué aux P.T.T.- érigé en centre de tri cantonal disposant de onze facteurs et de dix voitures postales, dont l'inauguration est fixée au printemps prochain.

A long terme, la Municipalité caresse le projet d'un plan d'eau de deux à trois hectares, pouvant constituer une réserve de pêche idéale et offrir à ses hôtes l'agrément des sports nautiques, dans l'un des décors les plus stupéfiants de la haute vallée !

Rappelons encore qu'au nord du canton, la cime de l'Aspre (2.400 m) sur la commune de Villeneuve d'Entraunes, a servi pendant deux ans de site d'expérimentation à l'Institut national d'astronomie et de géophysique et qu'elle a de fortes chances d'être préférée au site mexicain du Yucatan pour l'installation du plus grand télescope français (3 m50 de diamètre)

Comme on le voit, Guillaumes, tout en restant fidèle à sa vocation pastorale, se tourne audacieusement vers l'avenir. Le but de ses édiles : jouer la carte du tourisme été-hiver... et maintenir ses services administratifs : Gendarmerie (chef MICHEL); Ponts et Chaussées (M. OLLIE); P.T.T. (M. Folliot) ; Perception (Melle RAMOIN) ; Eaux et Forêts (M. BORELLI) Enseignement (M. GIRIBONE); Crédit Agricole (Mme GRAILLE) ; Sapeurs-Pompiers (Adjudant GRAILLE); structures essentielles pour garantir sa pérennité.

Enfin, l'ouverture prochaine par M. René ROBERT d'un relais touristique offrant des séjours en montagne à des prix mutualistes est une autre illustration de l'organisation de l'habitat en faveur des loisirs et du repos des citoyens.

Nous en reparlerons.

NAISSANCE

C'est avec plaisir qu'à Valberg, on a appris la naissance de Stéphane POHL, le 3 Novembre, fils du dévoué Secrétaire de Mairie.

Nous adressons nos félicitations et nos meilleurs voeux aux parents.

MARIAGES

C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de Mr Léon RANCUREL, cultivateur-éleveur à Valberg qui a épousé Mademoiselle Marie-Jeanne BAUDIN, originaire elle aussi de Péone.

Nous rappelons que le jeune marié est le fils de Mr Lucien RANCUREL le dévoué agent de l'E.D.F à Valberg.

De même, à Valberg a été célébré le 15 novembre, le mariage de Mr Daniel CIANCHETTA, fils des distingués propriétaires de l'Hôtel " La Clé des Champs ". La jeune mariée était Mademoiselle Hélène CLARY, fille de Mr Emile CLARY, Conseiller Municipal de Péone. C'est le Maire de Péone, Mr Charles GINESY, qui a unit ce jeune couple tandis que Mr l'Abbé DULIEUX, célébrait le mariage en l'Eglise de Notre-Dame des Neiges.

C'est aussi avec plaisir que nous avons appris le mariage de Ginette CLARY, technicienne de laboratoire, fille de Mr et Madame Félix CLARY, entrepreneurs de maçonnerie, bien connu à Péone ainsi que dans tout le canton. Le marié était Mr Henri GARELLO, ouvrier spécialisé travaillant chez notre concitoyen, Mr Edmond FRANCO, Opticien.

A tous ces nouveaux mariés, nous présentons nos voeux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

DECES

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre concitoyen, M. Isidore NIEL, survenu le 1er janvier à Sanary, à la suite d'une courte maladie.

Le défunt avait exercé les fonctions de maréchal-ferrant pendant de nombreuses années à Guillaumes où ses concitoyens l'avaient désigné pour siéger au Conseil Municipal, aussitôt après la Libération.

Mutualiste fervent, Mr Isidore NIEL a été pendant de nombreuses années administrateur et ensuite commissaire aux comptes de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel.

Les obsèques ont été célébrées à Guillaumes, le mardi 6 Janvier par l'Abbé PROCACCI.

A son frère Marcel, à sa soeur Joséphine qui résident à Guillaumes, à ses enfants Renée, André et Josette, nous adressons le témoignage de nos condoléances très émues.

De nombreuses familles guillaumoises viennent d'être touchées par plusieurs décès.

Nous devons signaler le décès de Mr Henri LACLADERE, Maître d'armes, Sous-Officier en retraite, époux de Madame LACLADERE, née Maria PAZZI, à l'âge de 38 ans. Les obsèques ont eu lieu le 22 décembre à la cathédrale d'Antibes.

En plus, de Madame LACLADERE, la veuve du défunt, les familles PAZZI, EUTIZI, DONATI, SALVINI et SIMONUTTI ont été touchées dans leur affection par ce triste événement. Nous tenons à leur adresser nos très sincères condoléances.

De même, la famille Albert BENOIT de Guillaumes et la famille MANDINE Adeline de Châteauneuf d'Entraunes viennent d'éprouver la grande douleur de perdre Mademoiselle Angèle RICHERME, décédée accidentellement à Nice le 23 décembre.

Nous partageons vivement la douleur de Mesdames BENOIT et MANDINE, à qui nous adressons l'expression de toute notre sympathie en cette triste circonstance.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Madame Etienne CLARY, survenue à Nice le 30 décembre, à l'âge de 65 ans. Les obsèques ont été célébrées à Péone, le 2 Janvier.

Rappelons que la défunte était la soeur de notre concitoyen et ami, Mr Grégoire LIONS, Ancien Conseiller Municipal de Guillaumes.

A son époux, Mr Etienne CLARY et à toute sa famille éprouvée, nous adressons nos sincères condoléances.

Avec beaucoup de peine, nous avons appris le décès de Monsieur Jean-Baptiste PONZO, qui avait quitté Guillaumes avec toute sa famille, il y a quelques années seulement pour s'installer dans la Creuse.

La mort a frappé Jean-Baptiste PONZO, à l'âge de 54 ans, en pleine activité. Rappelons que durant l'exploitation de son activité agricole à Guillaumes lui-même ainsi que toute sa famille avait obtenu l'estime et la sympathie générale.

A sa veuve et à ses fils, nous tenons à dire combien cette nouvelle nous a peiné et combien nous partageons leur douleur.

A Villeneuve d'Entraunes, est survenu le décès de Madame Césarie BOURGAREL veuve TOCHE, le 11 novembre dernier.

A sa nombreuse famille et principalement à ses enfants, nous adressons le témoignage de notre sympathie très attristée.

D E P A R T S

C'est avec regret que nous avons enregistré le départ de Mr Henri OBCHETTE, Chef de District des Travaux de Restauration en Montagne, qui vient d'être muté avec avancement, à l'Office National des Forêts à DAX.

En fonction à Guillaumes depuis septembre 1962, l'Administration communale n'a eu qu'à se louer durant ce long laps de temps de son action efficace et intelligente.

Nous devons aussi signaler le départ de Mr PEREZ qui a quitté le Brigade de Guillaumes pour celle de la Valette dans le Var.

En poste à Guillaumes pendant cinq ans, la population de Guillaumes appréciait ses excellentes qualités professionnelles.

M. Francis GINESY, employé dans l'Entreprise de Travaux Publics CAUBET, vient de nous quitter pour remplir un emploi à Aix en Provence dans le lycée de cette ville où il est employé en qualité d'ouvrier spécialiste.

A lui-même et à sa famille, nous adressons nos sincères vœux de réussite.

B I E N V E N U E

Nous sommes heureux d'accueillir parmi la population de notre Cité Monsieur et Madame Louis TORRES et leurs enfants qui ont choisi Guillaumes comme nouvelle résidence à la suite de la mise en retraite de Mr TORRES. Rappelons que ce dernier était Brigadier de Police à MENTON.

De même, Mr Charles LESUEUR, originaire des Côtes du Nord vient de se fixer à Guillaumes, dans l'immeuble PONS De là le Var.

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux administrés.

De même, nous sommes heureux d'enregistrer la nomination à Guillaumes de deux nouveaux fonctionnaires.

Il s'agit de Mr DAHON, Facteur des P et T, et de Mr MEUNIER, affecté à la Brigade de Guillaumes.

A ces serviteurs de l'Etat, nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux membres de leur famille.

DISTINCTIONS

Notre concitoyen et ami, Mr ROBERT Etienne, nous a informé que son gendre, Mr Maurice BINDA, venait d'être nommé Secrétaire Général à la Faculté de Médecine de Nice.

C'est avec plaisir que nous insérons cette nouvelle qui intéressera certainement nos lecteurs et c'est aussi avec plaisir que nous lui adressons nos vives félicitations.

DERNIERE MINUTE

Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de Mademoiselle Marcelle COTTON bien connue à Guillaumes avec Monsieur Baptistin NIEL, retraité.

Nous leur adressons nos meilleurs voeux.

Monsieur Bruno EUTIZI se mariera à la Mairie de Guillaumes le lundi 26 Janvier à 15 heures, avec Mademoiselle Yolande FENOGLIO, originaire de Nice.

Il est inutile de rappeler que le marié est le fils de Monsieur et Madame EUTIZI, nos concitoyens de Valberg.

Nous sommes très heureux de cette bonne nouvelle et nous prions les jeunes mariés d'agréer nos meilleurs voeux de bonheur.

- DECES -

Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Ange GINESY, survenu à St Martin d'Entraunes où il a été inhumé le 8 Janvier.

Nos sincères condoléances à son fils ainsi qu'à toute sa famille.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la mort de Madame Léon RAYBAUD née FARAUT, originaire de Guillaumes et apparentée aux familles DURANDY, LONG et AILLAUD.

La défunte était la mère de notre ami, Monsieur Joseph RAYBAUD Sénateur-Maire de Levens. Agée de 88 ans, à la suite d'une courte maladie elle est morte à Nice le samedi 10 Janvier. Les obsèques ont été célébrées à Nice, à la paroisse Saint Jean Baptiste tandis que l'inhumation avait lieu dans le cimetière de Levens. La population de Guillaumes était représentée par la Municipalité, le Docteur Maurice DURANDY, Messieurs Raoul GRAILLE, René ROBERT, Ernest PONS et Jules DAVID.

C'est avec émotion que nous renouvelons dans la Tribune de Guillaumes, nos sincères condoléances à Monsieur Joseph RAYBAUD ainsi qu'à tous les membres de sa famille.

BIENVENUE

Nous venons d'apprendre que Monsieur et Madame ROBERT HAMMANATI ainsi que Monsieur Yves COUTURIER se sont rendus acquéreurs de l'Hôtel le Relais à Guillaumes.

La réouverture de cet hôtel est prévu dans un délai assez bref et nous exprimons aux nouveaux propriétaires de cette exploitation nos très sincères souhaits de réussite et de prospérité.

=====

N° 32 - JANVIER 1970

Abonnement : 10 F

CC. MARSEILLE 9040 -18

Percepteur - Guillaumes

Paraissant en Janvier

Avril

Juillet

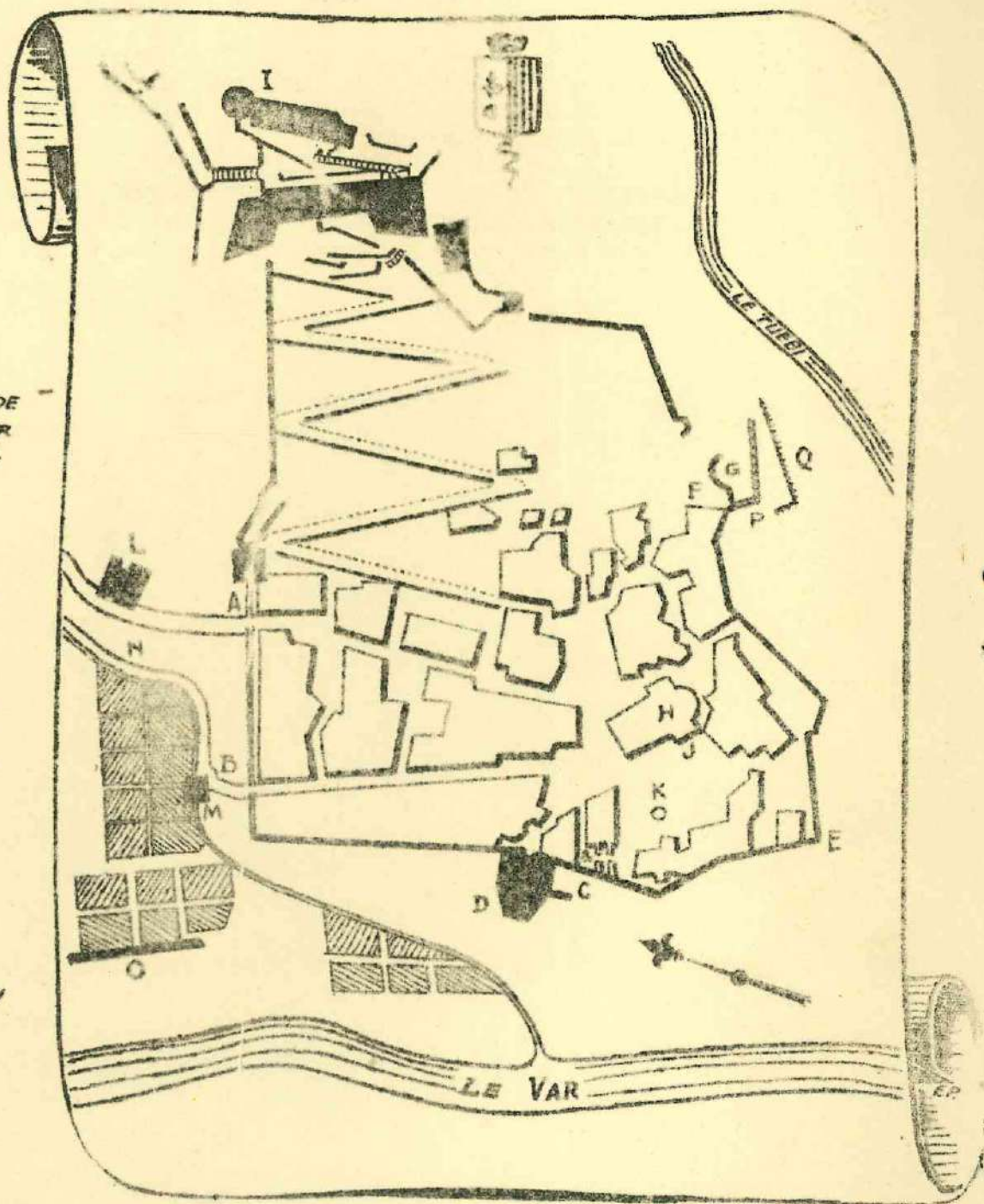
Octobre.

PLAN DE LA VILLE & DU FORT DE GUILLAUMES

VIGUERIE DU COMTÉ DE PROVENCE

Légende de la Ville

- A. PORTE ST. JOSEPH
- B. PORTE DU MOULIN
- C. PORTE DE FRANCE
- D. PRISON & CORPSE GARDE
- E. Emplacement de la TOUR emportée par le TUÉBI.
- F. MAISON DU ROY
- G. LATRINE
- H. PAROISSE
- I. DONJON
- J. CLOCHER
- K. PUIT
- L. CHAPELLE ST. JOSEPH
- M. MOULIN
- N. CHEMIN DE PIÉMONT
- O. DIGUE
- P. FLANC & GALERIE
- Q. BARRICADE
- R. PRISON



(DOCUMENT ARCHIVES COMTÉ DE PROVENCE)